

Formation courte

DPC

Action de DPC n° 24932000003

Vous trouverez l'action sur le site internet de l'Agence nationale du DPC sous le numéro d'organisme 2493 : <https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc>

Le bon usage des thérapies anticancéreuses dans les cancers solides dans la pratique officinale

L'objectif de cette action de formation éligible au DPC est de répondre aux besoins des pharmaciens en officine en leur permettant d'actualiser leurs connaissances et leurs compétences sur le bon usage des anticancéreux, des soins de support et des dispositifs médicaux (DM) utilisés pour la voie d'abord en cancérologie. A l'issue de la formation, les participants seront capables de s'autoévaluer sur leurs compétences pharmaceutiques dans une démarche qualité d'amélioration continue de la dispensation des thérapies anticancéreuses des cancers solides, des soins de support et des DM associés à ces thérapies, de lutter efficacement contre la iatrogénie, d'améliorer l'adhésion au traitement et de mieux éduquer le patient.

Publics ciblés : Pharmacien adjoint d'officine, pharmacien titulaire d'officine

Renseignements administratifs

Delphine POREZ
Coordonnatrice de la
formation continue et du
DPC Facultés de Médecine
et de Pharmacie
2 rue du Docteur Marcland
87025 Limoges
delphine.porez@unilim.fr
Tél : 05 87 50 61 67

Responsable pédagogique

Claire DEMIOT
Maître de conférences
en Pharmacologie
Faculté de Pharmacie
2 rue du Docteur Marcland
87025 Limoges Cédex
claire.demiot@unilim.fr
Tél : 05 55 43 59 15

Inscriptions

POLE FORMATION ET VIE ETUDIANTE
Gestion Formation tout au long de la Vie
Campus des Jacobins
88 rue du Pont Saint Martial
87000 Limoges
beatrice.compere@unilim.fr
Tél : 05 55 14 92 11

Nombre de participants : 25

max En dessous de 12 participants, à la date limite d'inscription, la formation sera annulée.

Durée de la formation : 6 H

E-learning : 1 heure

Présentiel : 5 heures

Lieu de formation :

Faculté de Pharmacie de l'Université de Limoges.

Hébergement et repas :

Repas pris en charge par les participants. Lieu de la formation à proximité du Restaurant du CHU

Dates :

E-learning : ouverture le 30 Novembre 2020 – fermeture le 13 Décembre 2020

Présentiel : Lundi 14 Décembre 2020 - 14h-18h

Coût de la formation : 200 € TTC

Les actions de formation continue de l'Université de Limoges ne sont pas assujetties à la TVA en application de l'article 261-4-4 du Code Général des Impôts

NB : Ces stages sont organisés dans le cadre de la formation professionnelle et sont déductibles de la participation des employeurs à son financement

Renseignements administratifs :

FACULTES DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

Delphine POREZ
delphine.porez@unilim.fr
Tél : 05 87 50 61 67

Inscriptions

PFVE – GESTION FTLV

Béatrice COMPERE
beatrice.compere@unilim.fr
Tél : 05 55 14 92 11

ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION :

Cette action de formation comporte 4 séquences.

La première séquence sous forme de QCM en ligne consiste à évaluer les participants sur leurs connaissances et compétences pharmaceutiques au sujet des anticancéreux dans les cancers solides dans le cadre des tâches pharmaceutiques du pharmacien d'officine.

La seconde séquence sous forme d'e-learning d'environ d'1h déposée sur une plateforme est à visionner avant la journée en présentiel. Ces cours portent sur les notions fondamentales en oncologie médicale, sur les thérapies anticancéreuses et les traitements de support. Cet e-learning peut être visionné autant de fois que voulu. L'auto-évaluation de cette seconde séquence se fait sous forme de quizz.

La troisième séquence en présentiel s'articule en **3 sous-séquences** :

1° La détection et la prise en charge des effets indésirables des thérapies anticancéreuses, le bon usage des soins de support et les conseils associés.

2° la pharmacie clinique en lien avec les thérapies anticancéreuses et les tâches du pharmacien d'officine, les effets indésirables évitables, l'observance, le renfort de l'adhésion au traitement et de l'éducation thérapeutique du patient.

3° les principaux DM utilisés pour créer la voie d'abord pour l'administration intraveineuse des chimiothérapies

La quatrième séquence sous forme de QCM permet une auto-évaluation du participant sur les connaissances/compétences acquises pendant le DPC.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

La formation se fait en distanciel (e-learning) puis en présentiel avec une évaluation sous forme de QCM qui se fait avant et après la formation. Des capsules de cours pour la formation en distanciel sont à visionner sur une plateforme d'enseignement en ligne. Des échanges et débriefings se font en présentiel avec des spécialistes autour de cas cliniques, d'ordonnances avec l'aide de logiciels et d'outils pédagogiques.

LISTE DES INTERVENANTS :

Dr Gaëlle MAILLAN, Pharmacien Praticien Hospitalier responsable Pharmacotechnie, spécialiste des thérapies anticancéreuses, CHU de Limoges

Dr Sonia BRISCHOUX, Pharmacien Praticien Hospitalier responsable des dispositifs médicaux, CHU de Limoges

Dr Elise DELUCHE, Médecin oncologue, CHU de Limoges

Dr Jérémy JOST, Maître de Conférences des Universités en Pharmacie clinique, Faculté de Pharmacie de Limoges, pharmacien Praticien Hospitalier, CHU de Limoges

Dr Claire DEMIOT, Maître de Conférences des Universités en Pharmacologie, Faculté de Pharmacie de Limoges

Dr Christelle POUGET, Maître de Conférences des Universités en Chimie organique et thérapeutique, Faculté de Pharmacie de Limoges

MODALITES D'INSCRIPTION :

Les pharmaciens libéraux, titulaires d'officine, doivent d'abord s'inscrire sur le site <https://www.mondpc.fr/> puis retourner leur bulletin d'inscription dûment complété au service « Gestion FTLV »

Les pharmaciens salariés d'officine doivent retourner leur bulletin d'inscription dûment complété au service « Gestion FTLV »

Bulletin d'inscription disponible en ligne sur <http://www.unilim.fr/dfc> (onglet suivre une formation qualifiante)

Une convention de formation sera éditée par le service « Gestion FTLV » et sera adressée au pharmacien libéral titulaire de l'officine ou à l'employeur dans le cas de l'inscription d'un pharmacien salarié.